



Référence	PV
Document du	30/06/2021
Page n°	1/1

PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 30 JUIN 2021

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du comité syndical en date du 21 juin 2021, une nouvelle convocation du Conseil Syndical a été adressée le mercredi 25 juin, en vertu de l'article L.2121-17 du CGCT. Le Comité syndical s'est réuni dans les locaux du SIDOMRA, le Mercredi 30 juin 2021, sans nécessité de quorum, à 11 h.

ETAIENT PRESENTS :

Pour la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon : Mme GOTTRA, M. FISCHER.

Pour la Communauté de Communes les Sorgues du Comtat : M. MOSSE

Pour la Communauté de Communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse : /

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Monsieur GUIN, Madame ANCEY, M. ARMENGOL, M. BARDISA, M. COSTA, Mme LEFEVRE, Mme LIBES, M. MARTINEZ TOCABENS, M. MOUREAU, Mme PORTEFAIX, M. SOUQUE, M. BERNAL, M. GOMEZ, M. KLEIN Mme RIVOIRE et M. ROUX.

ETAIENT ABSENTS : M. BOURELLY, M. DE BENITO, M. DEMANSE, M. DUFAY, M. PHALY, M. BERARD, M. CARLES, Mme DE FUENTES, M. GAILLARD, Mme GONNET OLIVI, M. HARELLE, Mme ROCA et Mme VERNHES.

Assistaient également : Monsieur Camille JULLIEN et Mesdames MASANTE et MILESI.

Représentants des Communautés : 32

Délégués présents : 3

QUORUM : Pas de nécessité de quorum en vertu de l'article L.2121-17 du CGCT

Le Président ayant un empêchement n'a pas pu présider la séance, les vice-présidents ne faisant pas partis des élus présents, le comité syndical n'a pas pu se tenir.

A Vedène, le 30 juin 2021